



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE AGROGENERATION

ET DE AGROGENERATION SA

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

AGRO *Generation*

A Paris, le 30 avril 2015



Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet notamment de vous rendre compte de l'activité, des résultats de la gestion du groupe AgroGeneration et de la Société AgroGeneration SA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social et des comptes consolidés du groupe.

Vos commissaires aux comptes, les cabinets Ernst & Young et autres et Finexi-Audit, vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Michael Bleyzer

Président du conseil d'administration

A handwritten signature in black ink that reads "Michael Bleyzer". The signature is written in a cursive, flowing style.

TABLE DES MATIERES

1. ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE AU COURS DE L’EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014 ET PERSPECTIVES	6
1.1 Faits marquants de l’exercice 2014	6
1.2 Résultats du groupe et comptes consolidés	6
1.2.1 Présentation et méthodes d’évaluation des comptes.....	6
1.2.2 Présentation des résultats du groupe et des comptes consolidés	6
1.3 Exposition de la Société aux risques.....	7
1.4 Situation financière.....	7
1.4.1 Performance 2014	7
1.4.2 Situation bilancielle.....	9
1.5 Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées	10
1.6 Les activités du groupe en matière de recherche et développement	11
1.7 Evolutions prévisibles et perspectives d’avenir.....	11
1.8 Evènement importants survenus depuis le 31 décembre 2014.....	12
1.8.1 Acquisition	12
1.8.2 Situation géo-politique et économique	12
1.8.3 Restructuration financière	13
2. PERIMETRE DU GROUPE	14
2.1 Organigramme	14
2.2 Société consolidées	14
2.3 Acquisitions et cessions de participations	14
3. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET AFFECTATION DU RESULTAT	16
3.1 Examen des comptes annuels d’AgroGeneration SA	16
3.1.1 Présentation et méthodes d’évaluation des comptes.....	16
3.1.2 Chiffre d’affaires et résultats.....	16

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

3.1.3	Capitaux et autres fonds propres	16
3.1.4	Délais de paiements.....	16
3.2	Proposition d'affectation du résultat	17
3.3	Dépenses non déductibles	17
3.4	Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles à l'abattement de 40% et non éligibles à cet abattement	17
3.5	Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....	17
3.6	Ratification du transfert de siège social.....	17
3.7	Rapport des commissaires aux comptes (conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce).....	18
4.	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE D'AGROGENERATION	22
4.1	Composition du conseil d'administration au cours de l'exercice clos.....	22
4.2	Renseignements personnels relatifs aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice clos	23
4.3	Liste des autres mandats et fonctions exercées par les membres du conseil d'administration.....	29
4.4	Rémunération et avantages en nature des membres du conseil d'administration et de la direction générale.....	33
4.5	Informations relatives aux transactions réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes assimilées	35
5.	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL D'AGROGENERATION	36
5.1	Répartition du capital.....	36
5.2	Informations relatives aux opérations effectuées par la Société sur les titres émis.....	37
5.3	Participation des salariés au capital.....	37
5.4	Cours de bourse.....	38
5.5	Délégation d'augmentation du capital	38
	ANNEXE 1 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	39
	ANNEXE 2 - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	41

**ANNEXE 3 - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS
EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE 43**

1. ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014 ET PERSPECTIVES

1.1 Faits marquants de l'exercice 2014

L'année 2014 a été marquée par le retournement opérationnel de la société, qui a su tirer les fruits de la fusion fin 2013 avec Harmelia.

Ce retournement est d'autant plus remarquable qu'il s'est effectué dans un environnement difficile au regard de :

- la baisse des cours mondiaux des matières premières agricoles ;
- une situation géo-politique très tendue avec une escalade des protestations et troubles politiques qui ont débuté en 2013 ;
- une crise de liquidité et une dévaluation de la Hryvnia contre l'Euro de plus de 40%.

La société nonobstant ses bonnes performances opérationnelles reste fin 2014 dans une situation financière fragile compte tenu d'un niveau d'endettement très important. Elle a donc entrepris à la fin de l'exercice une opération de restructuration de sa dette pour lui permettre d'assainir son bilan, et qui s'est conclue en mars 2015 par l'émission d'OSRANE.

1.2 Résultats du groupe et comptes consolidés

1.2.1 *Présentation et méthodes d'évaluation des comptes*

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par L'Union Européenne.

On rappelle qu'en 2013, suite à la fusion avec Harmelia, les comptes consolidés au 31 décembre 2013 incluent l'activité du périmètre Harmélia sur 12 mois et l'ancien périmètre d'AgroGeneration sur les 3 mois du dernier trimestre.

1.2.2 *Présentation des résultats du groupe et des comptes consolidés*

Les principaux éléments des comptes consolidés 2014 sont :

- production de 401 kT de céréales et oléagineux pour la campagne 2014 ;
- un chiffre d'affaires de 64,6 M€ ;
- un perte nette de 21,7 M€ compte tenu d'un profit opérationnel de 13,1 M€ et d'une perte financière de 36,2 M€ ;
- une situation nette de 6,6 M€ en très forte diminution par rapport à 2013 ;
- un endettement net de la société , compte tenu d'une trésorerie de 5,4 M€, de 77,2 M€.

1.3 Exposition de la Société aux risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont les suivants :

- risque climatique et phytopathogène qui peut affecter le niveau des récoltes et la qualité des produits ;
- risque sur la fluctuation du prix des denrées agricoles qui impacte directement le niveau de chiffre d'affaires de la société ;
- risque d'ordre politique et économique qui continue à être élevé ;
- risque juridique lié à un système ukrainien encore en formation ;
- risque de change avec un impact très significatif de la dévaluation de la hryvnia sur les comptes de la société ;
- risque de liquidité qui associé aux bouleversements en Ukraine a entraîné de fortes tensions.

1.4 Situation financière

1.4.1 Performance 2014

Le Groupe a enregistré en 2014 une forte amélioration de ses indicateurs opérationnels illustrée par un EBITDA de 20,7 M. Le Groupe a recueilli les fruits d'une campagne agricole performante menée efficacement par le nouveau management opérationnel mis en place suite à la fusion entre Harmelia et AgroGeneration. La bonne performance réalisée s'appuie aussi sur les premières synergies et économies d'échelles liées à la nouvelle taille du groupe confirmant ainsi la solidité du modèle économique dans un environnement pourtant difficile. En effet, outre le contexte géopolitique ukrainien particulièrement complexe, le Groupe a dû composer en 2014 avec des prix des céréales et oléagineux qui sont restés sur des niveaux bas.

Une performance opérationnelle solide dans un contexte de baisse des prix

(en k€)	2014 après prise en compte de la restructuration****	2014	2013	2013 (proforma)**
Chiffre d'affaires		64 620	53 702	72 154
Actifs biologiques et produits finis - évaluation à la juste valeur		12 732	698	(8 969)
Coût des ventes		(55 679)	(54 430)	(76 298)
Marge brute		21 673	(30)	(13 113)
Frais généraux et administratifs		(14 647)	(15 955)	(24 273)
Autres dépenses et revenus		6 085	(840)	3 212 ***
Résultat opérationnel		13 111	(16 825)	(34 174)
Résultat financier net		(36 190)	(3 470)	(7 080)
Impôt		(15)	(228)	20
Résultat net		(21 665)	(22 558)	(43 440)
Indicateurs financiers				
EBITDA(*)		20 749	(10 518)	(24 844)
Capitaux propres	51 250	6 569	51 055	51 055
Endettement financier net	36 257	77 188	71 555	71 555
Endettement/EBITDA	1,7	3,7	n/a	n/a

(*) EBITDA = résultat net augmenté des impôts, du résultat financier net, des dotations aux amortissements et provision et du résultat net des ventes d'immobilisations

(**) Compte de résultat consolidé d'AgroGeneration au 31 décembre 2013 pro forma (c'est-à-dire en considérant l'opération de fusion réalisée au 1er janvier 2013 avec Harmelia)

(***) Reclassement de la TVA de chiffre d'affaires « Autres dépenses et revenus » en ligne avec 2014.

(****) sur la base d'une répartition capitaux propres / dettes estimée à 75% / 25% (produit total brut : 59,6 M€)

AgroGeneration réalise un chiffre d'affaires de 64,6 M€ contre 72,2 M€ en 2013 (proforma) dans un contexte de baisse des prix. Il inclut les stocks de la campagne 2013 (~35 000 tonnes) et la vente de la production de l'exercice soit au total 361 000 tonnes de céréales et oléagineux sur les 401 000 tonnes produites. A noter que seulement 6 000 tonnes restent en stocks au-delà du 31 décembre 2014 pour des ventes. La différence de tonnage (367 000 contre 401 000) tient à la part conservée pour les besoins propres de la société (semences et paiement d'une partie des fermages).

Un EBITDA qui reflète la performance agronomique du Groupe

La société réalise une amélioration de +45,5 M€ de son EBITDA par rapport à 2013 (proforma), qui s'explique par :

- +37,2 M€ relatif à la performance agronomique :

- les rendements ont été supérieurs pour un impact de +13,2 M€ combinés à une réduction des coûts de +11,5 M€ et un impact positif de change de +7,4 M€
- Ces effets ont été partiellement compensés par la baisse des prix mondiaux pour -7M€ qui avait été toutefois anticipée en 2013 dans la valorisation de l'actif biologique et génère ainsi une variation positive de +12,1 M€
- -4,9 M€ relatif à la réduction des surfaces cultivées (-6 600 ha) ;
- +0,6 relatif à la variation de juste valeur sur les actifs biologiques au 31 décembre 2014 (correspondant aux semis d'hiver de la campagne 2015);
- +2,9 M€ relatif à l'augmentation de la subvention gouvernementale compte tenu d'un mix favorable (chiffre d'affaires et coûts)
- +9,7 relatifs aux frais généraux : 2,5 M€ d'économies sur frais de structure (soit une réduction de 10%) et 4,3 M€ de coûts non récurrents comptabilisés sur 2013 pour la fusion et 3,1 M€ d'impact positif de change ;

A noter que l'impact de change total sur l'EBITDA est de +10,5 M€ qui est à rapprocher de l'impact de change financier « cash » négatif de -12,3 M€.

Un résultat financier très impacté par les pertes de change

La perte financière s'élève à 36,2 M€ et provient :

- des frais financiers sur la dette obligataire et bancaire pour 8,8M€
- de pertes de change pour un montant de 27,2 M€ sur l'ensemble des dettes du groupe contractés en dollars soit pour l'essentiel les crédits de campagne et les prêts intra-groupe. Elles intègrent des pertes de change cash pour 12,3 M€ sur les crédits de campagne en dollars. Cet effet est partiellement couvert par l'impact positif de la dévaluation sur les coûts opérationnels de la société. Sont inclus également des pertes de change latentes sans impact sur la trésorerie pour 14,9 M€ liées principalement aux obligations Konkur et aux prêts intragroupes en dollars, éliminés en consolidation, et qui n'ont pas vocation à être remboursés.

Le résultat net de la société ressort à (21,7) M€ après comptabilisation d'un résultat positif au titre de l'activité cédée en Argentine de 1,4 M€.

1.4.2 *Situation bilancielle*

La situation bilancielle de la Société a été très largement dégradée par la dévaluation de la Hryvnia. En particulier, les capitaux propres qui s'élèvent à 6,6 M€ (contre 51,0 M€ sur

l'exercice 2013), pénalisés par des pertes de change qui pèsent pour - 22,8 M€ et la perte de l'exercice pour - 21,7 M€.

Les actifs de la Société ont également été impactés par cette dévaluation, notamment les actifs immobilisés qui s'élèvent à 22,2 M€ (contre 44,9 M€ sur l'exercice 2013). La société a fait préparer un rapport par le cabinet BDO qui fait d'ores et déjà ressortir un écart de +26,8 M€, qui sera intégré dans les comptes 2015.

Enfin, il faut également noter que tant le montant des capitaux propres que le niveau d'endettement du Groupe (endettement net de 77,2 M€ au 31 décembre 2014) ne tiennent pas compte de la restructuration financière qui vient d'être réalisée et qui a permis de réduire significativement le niveau d'endettement long terme. Pour rappel, les OSRANE émises dans le cadre de l'émission d'un montant de 59,6 M€ seront comptabilisées à 75% en fonds propres sur le bilan de l'exercice 2015. A ce jour, l'endettement long terme de la Société est constitué du prêt auprès de la BERD (7 M\$, soit ~6,3 M€) et de la quote-part des OSRANE émises et comptabilisés en dettes pour ~25% au moment de l'émission (~15 M€), décroissant à chaque semestre, représentant un endettement long terme de ~21 M€ et une situation nette de ~51 M€.

Une fois pris en compte l'effet de la revalorisation des actifs immobilisés et l'effet de la restructuration, la situation nette pro-forma du Groupe s'élèverait à 78 M€. Elle inclut par ailleurs une dépréciation de 37,9 M€ correspondant à la dépréciation d'écarts d'acquisition lors de l'adoption par Harmelia des normes IFRS au 1^{er} janvier 2011.

L'endettement de la société s'élève à 82,6 M€ dont 58,4 M€ d'endettement long terme et 24,2M€ de prêts court terme. L'essentiel de la dette est libellé en dollars (61,5 M€) et porte un intérêt moyen de 10,6%. La dette en Euro (21,1 M€) porte un intérêt de 8,4%.

Compte tenu d'une trésorerie de 5,4 M€, l'endettement net de la société s'élève à 77,2 M€.

1.5 Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées qui sont essentiellement liées à la baisse des cours mondiaux des matières premières agricoles, la situation géopolitique dégradée en Ukraine, la crise de

liquidité et la dévaluation de la Hryvnia vous ont été présentées dans la **section 1.1** du présent rapport.

S'agissant des progrès réalisés, les faits suivants nous semblent devoir être signalés :

- l'amélioration de la performance agronomique de la récolte 2014 (voir **section 1.4.1** ci-dessus du présent rapport) ;
- le succès de la restructuration financière du groupe grâce à l'émission d'OSRANE avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 59,6 MEUR (voir **section 1.8.3** ci-dessous du présent rapport).

1.6 Les activités du groupe en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a conduit aucune action de recherche et développement. Elle n'est titulaire d'aucun brevet ou licence.

A noter que la société estime ne pas être dépendante à l'égard d'une quelconque marque, brevet ou licence pour son activité ou sa rentabilité.

1.7 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans un contexte d'évolution défavorable des prix des matières premières agricoles, la société reste focalisée sur l'amélioration de la maîtrise des coûts de production et des frais généraux.

Elle entend toutefois poursuivre sa stratégie de développement pour devenir un acteur majeur de la production de matières premières agricoles, en continuant d'accroître ses surfaces cultivées en acquérant de nouveaux baux en Ukraine pour des terres de très grande qualité à proximité des fermes existantes. La société fait néanmoins preuve d'une grande sélectivité qui l'a amenée après étude à ne pas donner suite jusqu'à présent à certains dossiers de croissance externe.

La société entend également continuer d'investir dans des capacités de stockage supplémentaires afin d'assurer la maîtrise de la qualité de sa production et l'optimisation de ses prix de vente.

1.8 Evènement importants survenus depuis le 31 décembre 2014

1.8.1 *Acquisition*

En février 2015, le Groupe a acquis 100% des titres de la société Tornado Agro Holding pour 1,3 M€. L'acquisition a été financée par le cash flow opérationnel (0,3 M€ payé en Février 2015 et 0,05 M€ payable mensuellement jusqu'en décembre 2016). Cette acquisition va permettre à la société d'augmenter ses capacités de stockage puisque la société acquise détient un silo à grain d'une capacité de 39 kt (soit 2 blocs d'une capacité de 12 kt chacun, reliés à des silos d'une capacité de 7 kt chacun). Le silo était loué par le Groupe via un contrat de leasing depuis Août 2011.

1.8.2 *Situation géo-politique et économique*

En 2014, la situation politique et économique de l'Ukraine s'est significativement détériorée. L'instabilité politique et sociale, associée à l'annexion illégale par la Russie de la Crimée et au conflit armé avec les séparatistes des régions de Donetsk et Lugansk a abouti à une très forte détérioration des relations politiques et économiques entre l'Ukraine et la Russie. Ces facteurs ont contribué à la détérioration des indices économiques clés, l'augmentation du déficit public, l'épuisement des réserves change de la Banque Nationale d'Ukraine, et à la poursuite de la dégradation de la notation de la dette souveraine ukrainienne. La situation de l'économie ukrainienne est très fragile, et la hryvnia a continué sa dévaluation avec un taux UAH/\$ de 23,44 au 31 mars contre 15,77 au 31 décembre 2014.

Le Gouvernement s'est engagé à orienter sa politique dans le sens d'une association avec l'Union européenne, à mettre en œuvre une série de réformes visant à résorber les déséquilibres de l'économie, des finances publiques et de la gouvernance publique, et à améliorer le climat d'investissement. La stabilisation de l'économie ukrainienne dans un avenir proche dépend du succès des actions entreprises par le Gouvernement et l'obtention d'un soutien financier continu de la part des bailleurs de fonds internationaux et des institutions financières internationales.

Les terres exploitées par le Groupe se situant toutes en dehors des zones de conflit, le processus de récoltes, stockage et ventes n' pas été affecté de façon significative jusqu'à présent. Le Groupe possède toutefois un certain nombre de filiales d'exploitation agricole

dans l'oblast de Kharkiv, où existe un risque de durcissement de la confrontation et de conflit militaire. Au 31 décembre 2014, la valeur constatée des actifs du Groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 23 075 k€. En 2015, les semis du Groupe dans l'oblast de Kharkiv portent sur une superficie de 63 859 ha (semis d'hiver : 36 096 ha, semis de printemps : 27 763 ha).

1.8.3 Restructuration financière

Au 31 mars 2015 la société a finalisé son opération de restructuration financière lancée fin 2014. Elle a émis 595.753 OSRANE (Obligations Subordonnées Remboursables en Actions Nouvelles ou Existantes) avec une valeur nominale de 100€ et un coupon de 8% payable semestriellement (1^{er} avril et 1^{er} octobre). Cette souscription de 59 575 300 Euros, correspond à la souscription de 57 697 100 euros par compensation de créances et 1 878 200 euros en numéraire. Elle inclut les souscriptions de Konkur et des titulaires des obligations cotées (BAGRO) qui ont souscrit à titre irréductible par compensation de créances.

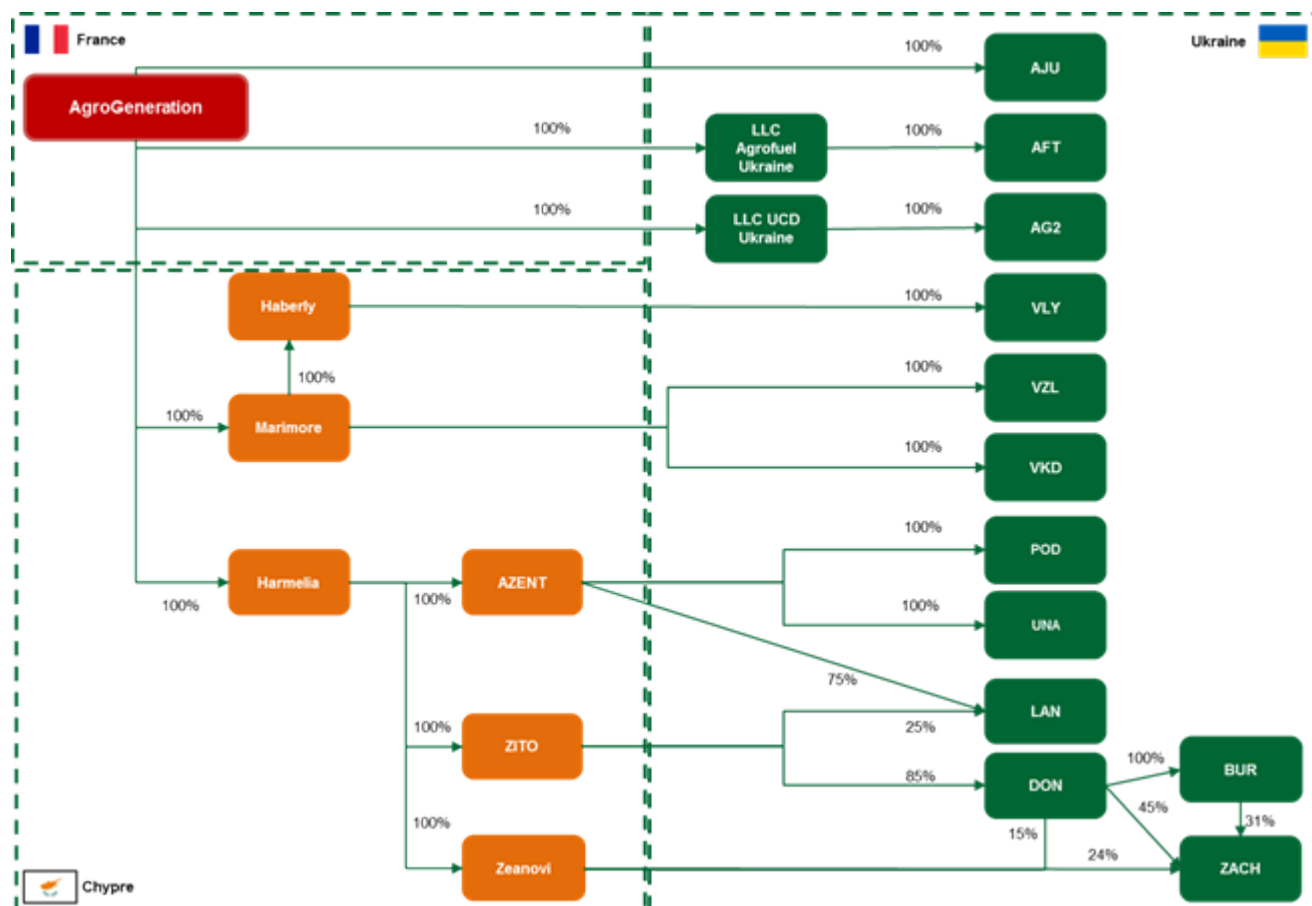
Ces obligations seront remboursables à maturité, au 1^{er} avril 2019, sur la base de 192 actions pour 1 OSRANE. Tous les semestres jusqu'à l'échéance (à chaque date de paiement des intérêts) les porteurs d'OSRANE pourront demander le remboursement des OSRANE en actions, en totalité ou partiellement, auxquelles s'ajoutera à titre de rémunération un nombre d'actions nouvelles ou existantes supplémentaires de 4 actions par OSRANE et par semestre restant à courir. Les OSRANE pourront également faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la société, sous certaines conditions.

Cette émission d'OSRANE principalement comptabilisée en fonds propres dans le bilan de la société permet de réduire significativement son endettement. A l'issue de l'opération, l'endettement long terme sera désormais constitué du prêt auprès de la BERD (~6,4M€) et de la quote-part des OSRANE émises et comptabilisées en dettes pour ~25% au moment de l'émission (~15M€) décroissant à chaque trimestre soit une dette long terme de 21M€ après émission.

2. PERIMETRE DU GROUPE

2.1 Organigramme

L'organigramme simplifié du groupe au 31 décembre 2014 est le suivant :



2.2 Société consolidées

Les sociétés consolidées au 31 décembre 2014, ainsi que le taux de participation de la Société dans ces entités, sont mentionnées dans un tableau en **Annexe 1**.

2.3 Acquisitions et cessions de participations

Pour une meilleure compréhension du tableau qui figure en **Annexe 1**, il convient de signaler les opérations suivantes intervenues au cours de l'exercice 2014 :

- le 11 juin 2014, le Groupe a annoncé la vente de sa société d'exploitation AgerAustral en Argentine ; le montant de la transaction s'est élevé à 1,850 millions d'USD.

En 2013, la direction a estimé que le prix de vente potentiel d'AgerAustral était inférieur de 2,5 M€ à ses actifs nets compte tenu des risques liés au taux de change et au rapatriement des capitaux propres en Argentine. En conséquence, le groupe a passé une provision de 2,5 M€ au compte "Profit/(perte) des activités destinées à être cédées".

En juin 2014, AgerAustral a été cédée. L'opération s'est traduite par la comptabilisation d'un gain net de 1 018 k€ (se décomposant en un gain de 2 500 k€ découlant de la reprise de provision de 2013 et en une perte réelle de 1 482 k€ liée à l'opération). Au terme des 5 premiers mois de l'exercice 2014, le résultat de la filiale argentine est un gain de 411 k€, duquel découle un résultat net de 1 429 k€ pour les activités abandonnées en cours d'exercice.

- la société TOV CF Leschin a été absorbée par la société Lishynske ALLC le 1^{er} septembre 2014 ;
- Agro-Vilshanka a été liquidée le 31 décembre 2014 ;
- au second semestre 2014, Register LLC a été acquis par le Groupe et, par conséquent, est devenue une filiale d'AgroGeneration.

3. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET AFFECTATION DU RESULTAT

3.1 Examen des comptes annuels d'AgroGeneration SA

3.1.1 *Présentation et méthodes d'évaluation des comptes*

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation française en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport aux exercices précédents.

3.1.2 *Chiffre d'affaires et résultats*

Le chiffre d'affaires de la Société d'élève à 12 517 095 euros, en diminution par rapport à 2013 (17 171 583 euros).

Son résultat d'exploitation est une perte de 2 342 925 euros. A noter que cette perte est moins importante que pour l'exercice 2013 (3 112 943 euros).

3.1.3 *Capitaux et autres fonds propres*

Les capitaux propres s'élèvent à 139 938 676 euros contre 147 675 118 euros soit une variation négative de (7 736 441) euros.

3.1.4 *Délais de paiements*

Au 31 décembre 2014, le solde du poste Fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 2 576 280 euros et comprend ce qui suit :

- Fournisseurs Tiers français : 286 020
- Fournisseurs Tiers étrangers : 7 227
- Fournisseurs Tiers – Factures non parvenues : 845 507
- Fournisseur Groupe : 923 266
- Fournisseur Groupe – Factures non parvenues : 514 260

Les échéances des dettes fournisseurs présentées concernent les fournisseurs tiers français et étrangers, ainsi que les fournisseurs intra-groupe.

Date d'échéance	Non-échues	<30 jours	<60 jours	<90 jours	>90 jours	Total
2014	7527	894 340	241 337	2 823	70 486	1 216 513
2013	1 655 071	61 616	9 457			1 726 144
2012	874 720	88 390	1 171 850	819 465	160 331	3 114 756

3.2 Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se traduit par une perte nette de (7 890 306), en baisse par rapport à l'exercice 2013 (8 917 668), que nous proposons d'affecter dans le compte de *report à nouveau*.

3.3 Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

3.4 Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles à l'abattement de 40% et non éligibles à cet abattement

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes ou de revenus éligibles à l'abattement de 40% depuis sa constitution.

3.5 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2 du Code de commerce, est joint au présent rapport (**Annexe 2**) le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices clos.

3.6 Ratification du transfert de siège social

Lors de la séance du 29 avril 2015, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de 33 rue d'Artois, 75008 Paris, à 18 rue Pasquier, 75008, Paris.

Ce transfert a été motivé par des raisons essentiellement économiques, la Société ayant réduit significativement ses frais de loyer.

3.7 Rapport des commissaires aux comptes (conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

Des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice clos et ont été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé (3.7.1). D'autres conventions conclues antérieurement se sont poursuivies (3.7.2) ou ont été autorisées depuis la clôture de l'exercice (3.7.3)

Ces conventions font l'objet du rapport spécial de vos commissaires aux comptes.

3.7.1 Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

- **Convention de prestation de services conclue entre la Société et Gravitation** : un contrat d'animation et d'assistance a été conclu le 13 novembre 2007 entre la Société et Gravitation. Ce contrat a pris fin le 11 octobre 2013, dans le contexte de la fusion entre la Société et Harmelia. Le Conseil d'administration a estimé qu'il était dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires de renouveler ce contrat afin de permettre à la Société de continuer à bénéficier des services fournis par Gravitation dans les domaines stratégiques pour la Société tels que l'orientation de la politique générale en matière d'investissement et de budget de fonctionnement, la restructuration financière et les relations publiques. Dans ce contexte, le Conseil d'administration a donc autorisé une convention de prestation de services d'une durée de quinze mois entre la Société et Gravitation, pour un montant total de 180,000 euros (12,000 euros par mois). Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 21 janvier 2014 et modifiée par le Conseil d'administration le 18 mars 2015.
- **Convention de services entre la Société et Konkur**: le Conseil d'administration a autorisé une convention de prestation de services dans les domaines stratégiques pour la Société tels que l'orientation de la politique générale en matière d'investissement et de budget de fonctionnement, la restructuration financière et les relations publiques d'une durée de quinze mois entre la Société et Konkur Investments Limited, actionnaire de la Société, pour un montant total de 270,000 euros (18,000 euros par mois). Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 21 janvier 2014 et modifiée par le Conseil d'administration le 18 mars 2015.

- ***Contrat de couverture sociale (garantie GSC) au profit de M. Vilgrain*** : dans le cas où le régime de GSC ne prendrait pas en charge, en tout ou partie, le versement des indemnités de privation d'emploi dues contractuellement à M. Vilgrain, à la suite de sa révocation ou du non-renouvellement de son mandat social, au motif que Pôle Emploi verse de telles indemnités, la société s'engage à indemniser M. Vilgrain de la différence entre le montant effectivement versé par Pôle Emploi d'une part et le montant qu'il aurait dû recevoir contractuellement du régime GSC, comme prévu à l'origine, d'autre part, pour la période de couverture par ledit régime. Dans tous les cas, cette indemnisation sera plafonnée à hauteur de 50.000 euros. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 21 janvier 2014.

3.7.2 Conventions approuvées au cours d'exercice antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Les conventions suivantes ont été approuvées au cours d'exercices antérieurs mais se sont poursuivies au cours de l'exercice clos :

- Convention de couverture sociale pour M. Vilgrain

3.7.3 Conventions autorisées depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, les conventions suivantes ont été autorisées par le Conseil d'administration d'AgroGeneration :

- ***Lettre d'accord conclue entre la Société et Konkur Investments Limited en date du 29 avril 2015*** : l'objet de cette lettre d'accord approuvée par le Conseil d'administration le 29 avril 2015 est de résilier la lettre annexe en date du 11 octobre 2013 relatives aux modalités de paiement des intérêts dus au titre des obligations émises en faveur de Konkur Investments Limited.
- ***Convention de prêt entre la Société et SBT Investments LLC*** : le Conseil d'administration a autorisé le 18 mars 2015 une convention de prêt au titre de laquelle SBT Investments LLC octroie un prêt de 1 million de dollars à la Société, à un taux d'intérêt plus faible que les taux régulièrement pratiqués par les banques auprès de la Société.

- ***Convention de délégation de paiement entre la Société et Cordial*** : le Conseil d'administration a autorisé le 20 mars 2015 une convention de délégation de paiement entre la Société et *Cordial Consulting Limited* en vertu de laquelle la Société accepte de se substituer à Harmelia Investments Limited dans l'obligation de paiement d'une créance d'un montant de \$260.000 en raison des services rendue par *Cordial Consulting Limited* au titre d'un contrat de prestations de services de droit anglais conclu le 28 novembre 2013 et prenant effet le 11 octobre 2013 avec Harmelia Investments Limited. Cette convention de délégation de paiement a été conclue dans le cadre de la restructuration de la Société et permet à Cordial Consulting Limited de souscrire aux OSRANE émises par la Société par compensation avec sa créance d'un montant de \$260.000.
- ***Convention de délégation de paiement entre la Société et John Shmorhun*** : le Conseil d'administration a autorisé le 30 mars 2015 une convention de délégation de paiement entre la Société et Monsieur John Shmorhun en vertu de laquelle la Société accepte de se substituer à Harmelia Investments Limited dans l'obligation de paiement d'une créance d'un montant de \$200.000 au titre du bonus dû par Harmelia tel que proposé par le comité des rémunérations et approuvé par le Conseil d'administration d'AgroGeneration du 18 mars 2015. Cette convention de délégation de paiement a été conclue dans le cadre de la restructuration de la Société et permet à John Shmorhun de souscrire aux OSRANE émises par la Société par compensation avec sa créance d'un montant de \$200.000.
- ***Modification des termes et conditions des obligations émises par la Société à la suite de l'assemblée générale des actionnaires du 11 octobre 2013*** : le Conseil d'administration a autorisé le 14 janvier 2015 la modification des termes et conditions des obligations émises par la Société à la suite de l'assemblée générale du 11 octobre 2013. Cette modification a pour objet de permettre à Konkur de souscrire aux OSRANE émises par la Société par compensation avec ses créances obligataires.
- ***Autorisation d'un accord de restructuration*** : le Conseil d'administration a autorisé le 14 janvier 2015 la signature d'un accord de restructuration conclu sous l'égide d'un conciliateur entre la Société, Konkur Investments Ltd en sa qualité d'actionnaire majoritaire et de titulaire unique des obligations non cotées, le détenteur majoritaire

des obligations cotées et les actionnaires minoritaires de la Société qui a pour objet la réalisation du réaménagement de la dette de la Société mise en œuvre dans le cadre du plan de restructuration.

4. GOVERNANCE D’ENTREPRISE D’AGROGENERATION

La gouvernance de la société AgroGeneration a été modifiée par l’Assemblée générale du 11 octobre 2013 dans le contexte de la fusion avec Harmelia, la Société passant d’une structure duale de gouvernance (avec un Directoire et un Conseil de surveillance) à une structure dite moniste (avec un Conseil d’administration).

Suite à la restructuration financière et en vue de la nouvelle répartition du capital post-conversion des OSRANE, la Société a rationalisé sa gouvernance en avril 2015 en réduisant le nombre d’administrateurs de 11 à 7 et en supprimant le poste de Directeur Général Délégué suite au départ de Charles Vilgrain qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Le Conseil d’Administration est présidé par Michael Bleyzer, Pierre Danon en assurant la Vice-Présidence. Le recrutement de 1 ou 2 administrateurs indépendants a été initié.

4.1 Composition du conseil d’administration au cours de l’exercice clos

Organe	Nom et prénom / dénomination sociale et adresse professionnelle	Date de première nomination	Date d’échéance du mandat
Président du conseil d’administration	Michael Bleyzer	AGM en date du 11/10/2013	En qualité de président jusqu’à l’AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2014 En qualité d’administrateur jusqu’à l’AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
Vice-président du conseil d’administration	Monsieur Pierre Danon	AGM en date du 11/10/2013	En qualité de vice-président jusqu’à l’AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2014 En qualité d’administrateur jusqu’à l’AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
Directeur général – Membre du conseil d’administration	John Shmorhun	AGM en date du 11/10/2013	En qualité de Directeur général jusqu’à l’AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2014 AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
Membre du conseil d’administration au cours de l’exercice clos	Monsieur Lev Bleyzer	AGM en date du 11/10/2013	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
	Monsieur Valeriy Dema	AGM en date du 11/10/2013	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018

	Monsieur Warren Sigda Neal	AGM en date du 11/10/2013	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
	Monsieur Guillaume James**	AGM en date du 11/07/2014	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
	Monsieur Charles Beigbeder*	AGM en date du 11/10/2013	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
	Monsieur Constantin Pellissier*	AGM en date du 11/10/2013	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
	Monsieur Jean-Pascal Tranié*	AGM en date du 11/10/2013	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018
	Charles Vilgrain**	AGM en date du 11/07/2014	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2018

* Messieurs Jean-Pascal Tranié, Charles Beigbeder, Constantin Pellissier et Charles Vilgrain ne sont plus membres du Conseil d'administration depuis Avril 2015.

** Il est précisé que Monsieur Guillaume James et Monsieur Charles Vilgrain ont été nommés à titre provisoire par le Conseil d'administration le 13 mai 2014, en remplacement de Messieurs Franck Coste et Alain Mallart. Cette nomination ayant été ratifiée par l'Assemblée Générale du 11 juillet 2014.

4.2 Renseignements personnels relatifs aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice clos

Michael Bleyzer – Président du conseil d'administration

Michael Bleyzer est le fondateur de SigmaBleyzer (créé en 1994), l'un des fonds d'investissement les plus renommés en Europe de l'Est. M. Bleyzer est également connu grâce à ses modèles d'affaires, qui associent les meilleures pratiques de management occidentales et l'expérience régionale extensive acquise dans les pays de l'ex bloc soviétique.

Né à Kharkiv, en Ukraine, M. Bleyzer est élevé en Union Soviétique où il poursuit ses études à l'Institut de radio-électronique de Kharkiv. Après avoir obtenu un mastère scientifique en électronique numérique et physique quantique, il mène tout d'abord sa carrière en Russie, en Ukraine, en Ouzbékistan et au Turkménistan. En 1978, il émigre aux Etats-Unis et devient citoyen américain. M. Bleyzer s'engage alors dans la finance et le management et, pendant plus de 15 ans chez Exxon et Ernst & Young, occupe plusieurs postes aux niveaux opérationnel, management et directionnel au Texas, en Louisiane et en Europe.

M. Bleyzer intervient sur la chaîne CNBC en tant qu'expert des investissements dans les pays émergents et donne de nombreuses conférences ciblées sur les investissements dans le monde entier. Auparavant membre du conseil d'administration du Musée de l'Holocauste de Houston (Houston Holocaust Museum) et du comité de conseil en investissements en technologie émergente du Texas (Texas Emerging Technology Fund Advisory Committee), M. Bleyzer est actuellement membre du Conseil consultatif du Centre d'investissements Thunderbird (Private Equity Center Executive Advisory Board), du Conseil global Thunderbird (Thunderbird Global Council), et du Conseil consultatif de l'EMPEA (Emerging Markets Private Equity Association).

Depuis 2013, il est président du conseil d'administration d'AgroGeneration.

John Shmorhun – Directeur général et membre du conseil d'administration

John Shmorhun, ancien cadre chez DuPont, a travaillé pendant plus de 18 ans en Ukraine et en Russie où il a géré les activités agricoles de DuPont dans ces régions. En tant qu'administrateur, il a supervisé pendant 8 ans les activités d'exploitation en Russie, en Ukraine et dans les pays CIS.

Avant sa nomination, il avait dirigé la création de DuPont Ukraine en tant que directeur général, et supervisé les activités agrochimiques de DuPont de 2003 à 2008. Avant de rejoindre DuPont, il a été pilote de la Navy pendant 10 ans. M. Shmorhun siège à plusieurs conseils d'administration, notamment à la Chambre de commerce américaine en Russie ainsi que chez DuPont Khimprom CJSC et DuPont Russian Coatings CJSC. Il est titulaire d'un MBA de l'Institut du management international de Genève et d'une licence ès-sciences en ingénierie mécanique délivrée par l'Académie Navale des États-Unis. Depuis 2010, John Shmorhun est président de Harmelia, une société de portefeuille de SigmaBleyzer. Depuis 2013, il est Directeur général d'AgroGeneration.

Pierre Danon – Vice Président du conseil d'administration

Pierre Danon est un entrepreneur français. Il siège actuellement aux conseils d'administration de plusieurs sociétés en Europe. Il est vice-président de TDC A/S à Copenhague, au Danemark, administrateur non dirigeant chez Standard Life à Édimbourg, en Écosse, et vice-président du conseil d'administration d'AgroGeneration.

Diplômé de l'École nationale des ponts et chaussées en génie civil, Pierre Danon possède également un mastère en droit de l'université de Panthéon-Assas et un MBA de l'Institut Supérieur des Affaires (MBA de l'école de management HEC à Paris).

Durant 20 ans, il occupe plusieurs postes chez Xerox dans les domaines de la finance, des ventes, du marketing, du service clients et de la recherche avant d'accéder au poste de président de Xerox Europe en 1998. En septembre 2000, il est nommé PDG de BT Retail. Pierre Danon est également membre du conseil d'administration de British Telecom. En mars 2005, il est nommé directeur de l'exploitation chez Capgemini Group. En 2006, il aide le fonds d'investissement Babcock & Brown Capital lors de la prise de contrôle d'Eircom et en devient le président de 2006 à 2008. En mai 2008, il est élu vice-président de TDC et participe à ce titre à l'introduction en bourse de novembre 2011. En septembre 2008, Pierre Danon devient président de Numericable-Completel, un poste qu'il occupe jusqu'en 2012. Depuis mai 2011, il conseille Volia, un câblo-opérateur basé à Kiev, en Ukraine, dont les principaux actionnaires sont Providence Equity Partners Fund (PEP) et SigmaBleyzer Fund (SBF). En avril 2013, il dirige la fusion entre AgroGeneration et Harmelia pour le compte de SBF.

En octobre 2013, il est élu vice-président du conseil d'administration d'AgroGeneration.

Lev Bleyzer – Membre du conseil d'administration

Lev Bleyzer, co-fondateur de SigmaBleyzer, est responsable de l'exploitation journalière de la société. Né dans l'ex-Union Soviétique, M. Bleyzer fait ses études à l'Institut des sciences économiques de Kharkiv (Kharkiv Engineering Economics Institute). En 1981, il émigre aux États-Unis et en 1987, obtient une licence de management à l'Université de Houston. Pendant ses études universitaires, il travaille pour un négociant en vins et devient l'un des vendeurs les plus performants à Houston. Sa licence en poche, M. Bleyzer intègre le programme de management d'une société de vente au détail où il travaille pendant quatre ans en tant que directeur des ventes avant de rejoindre Sigma Ventures Inc. en 1994 en tant que vice-président.

M. Bleyzer est membre du conseil d'administration de nombreuses sociétés d'Europe de l'Est. À ce titre, il est responsable des aspects financiers et opérationnels de chacune des entités.

Depuis octobre 2013, Lev Bleyzer siège au Conseil d'administration d'AgroGeneration.

Valeriy Dema – Membre du conseil d'administration

Valery Dema crée SIGMA Financial Industrial Group en 1989, et occupe le poste de Directeur général. En 1994, SIGMA Financial Industrial Group passe sous le contrôle de Sigma Ventures Inc., date à laquelle M. Dema en devient le vice-président. Actuellement, il est responsable du développement de nouveaux projets à SigmaBleyzer.

Mr. Dema obtient une licence de l'Institut d'aviation de Kharkiv en 1985. Il poursuit alors des études de troisième cycle avec un cursus de trois ans en sciences économiques à l'Institut des sciences économiques de Kharkiv (Kharkiv Engineering Economics Institute), un an de management à l'université de Cologne en Allemagne et trois ans de droit à l'Institut de jurisprudence de Kharkiv (Kharkiv Institute of Jurisprudence).

Depuis octobre 2013, Valeriy Dema est membre du conseil d'administration d'AgroGeneration.

Warren Sigda Neal – Membre du conseil d'administration

Neal Sigda est Partner chez SigmaBleyzer et intervient en tant que membre du Comité d'investissement et président du Comité d'étude du portefeuille interne (Internal Portfolio Review Board). En tant que Partner, M. Sigda s'implique dans la création ou la gestion de différentes activités, ceci incluant notamment la participation, antérieure ou actuelle, à divers conseils d'administration, la direction du Groupe de recherche sur les investissements SigmaBleyzer (SigmaBleyzer Equities Research Group), la supervision des relations avec les investisseurs et le rôle de Leader de l'équipe Affaires (Deal Team Leader).

De 1995 à 1997, M. Sigda a passé la majeure partie de son temps à Kaliningrad, en Russie, ainsi qu'à St. Petersburg, où il était directeur financier pour une entreprise en coparticipation. Auparavant, il avait passé plusieurs années dans le secteur de l'édition. M. Sigda possède une licence de l'université de Cornell et un mastère en management international de Thunderbird, l'École supérieure de management international américaine (American Graduate School of International Management) avec une option finances.

Depuis octobre 2013, M. Sigda est membre du conseil d'administration d'AgroGeneration.

Guillaume James – Membre du conseil d'administration

Guillaume James est diplômé de l'université de Paris II où il obtient en 1999 une maîtrise de droit.

De 2000 à 2002, M. James est juriste chez Self Trade (courtier en ligne). De 2002 à 2010, il occupe le poste de directeur des affaires corporate chez POWEO (premier fournisseur indépendant de gaz et d'électricité en France).

Administrateur de Gravitation depuis 2008, M. James siège au conseil d'administration d'AgroGeneration depuis 2014.

Charles Vilgrain – Membre du conseil d'administration

Ingénieur, agronome et cofondateur d'AgroGeneration, il a débuté sa carrière chez Coca-Cola Enterprises. Il fut ensuite dirigeant d'Alcimed, une société de conseil spécialisée dans les industries agricoles et alimentaires.

Charles Vilgrain était responsable de la direction générale et de la stratégie du Groupe jusqu'à sa fusion avec Harmelia.

Il est précisé que Monsieur Charles Vilgrain a été nommé Directeur général délégué de la Société par décision du conseil d'administration en date du 11 octobre 2013. Ses fonctions en cette qualité ont cessé le 30 décembre 2014.

Charles Beigbeder – Membre du conseil d'administration

En 1988, Charles Beigbeder est diplômé de l'Ecole Centrale Paris.

En 1989, il débute sa carrière d'Ingénieur chez Matra Marconi Space. Entre 1990 et 1991, il devient chargé d'affaires chez Paribas. De 1991 à 1994, Il est banquier d'affaires chez Crédit Suisse First Boston. Entre 1994 et 1997, il exerce en tant que trader chez MC-BBL Securities à Londres. Entre 1997 et 2001, sur le modèle de l'américain E-trade, Charles Beigbeder fonde SELFTRADE, société de courtage en ligne à destination du grand public qui se développe puis est cédée à la banque allemande DAB. Depuis 2002, Charles Beigbeder a fondé POWEO et en préside le Conseil d'Administration. POWEO est aujourd'hui le premier intervenant indépendant sur le marché français du gaz et de l'électricité (696,3 Meuros de CA en 2010). Depuis 2007, Charles Beigbeder développe via Gravitation, son holding industriel et financier, de nouvelles activités dans les domaines de la croissance verte, des services financiers et des nouveaux médias.

Constantin Pellissier – Membre du conseil d'administration

En 1993, Constantin Pellissier est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris.

En 1994, il débute sa carrière en audit et conseil financier chez Arthur Andersen. En 1999, il devient conseiller en stratégie au sein de Boston Consulting Group. En 2000, il cofonde l'agence de communication interactive E-Win. En 2002, il devient Directeur Stratégie & Développement chez Bouygues puis chez SCDM, le holding personnel de Martin et Olivier Bouygues. Fin 2006, il rejoint Gravitation en tant que Directeur général.

Jean-Pascal Tranié – Membre du conseil d'administration

Jean-Pascal Tranié est diplômé de l'école Polytechnique.

Il démarre sa carrière en 1985 au Ministère des Finances. Entre 1989 et 1995, il occupe des postes de direction opérationnelle au sein de Veolia en France et à l'étranger. En 1995, il devient Directeur général de la division Media et Multimédia de Vivendi, Directeur général de Numéricable, membre du comité exécutif de Cegetel, responsable du lancement de l'intranet de Vivendi, membre des conseils d'administration de Havas et de UGC. En 1997, il crée et dirige le fonds d'investissement Viventures Partners, qui investira en six ans dans 76 sociétés high tech. Après avoir quitté le groupe Vivendi, il co-fonde en 2004 Aloe Private Equity et se consacre à des investissements dans le secteur de la protection de l'environnement, des énergies propres et du développement durable, en Europe, en Chine et en Inde.

4.3 Liste des autres mandats et fonctions exercées par les membres du conseil d'administration

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Mandats et fonctions exercés au sein du Groupe au cours de l'exercice clos et au cours des cinq derniers exercices sociaux	Mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe au cours des cinq derniers exercices sociaux
Monsieur Michael Bleyzer	<p>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'administration 	<p>Mandats et fonctions en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur général du Conseil d'administration, membre du Comité d'investissement et associé fondateur de SigmaBleyzer <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Texas Emerging Technology Fund : comité consultatif - Thunderbird : Conseil mondial - Thunderbird Private Equity Center : Comité exécutif et consultatif - Emerging Markets Private Equity Association (EMPEA) : Comité exécutif - Houston Museum of Holocaust : Administrateur
Monsieur John Shmorhun	<p>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur général - Membre du Conseil d'administration 	<p>Mandats et fonctions en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur général et Président du Conseil d'administration d'Harmelia <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Dupont
Monsieur Pierre Danon	<p>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vice-Président du Conseil d'administration - Membre du Conseil d'administration 	<p>Mandats et fonctions en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TDC (Tele Danmark Communications) – Vice-Président - Standard Life : Administrateur - CIEL Group : Administrateur - Volia : Président <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Numéricable : Président de 2008 à 2012
Monsieur Valeriy Ivanovich Dema	<p>Mandats et fonctions au cours de l'exercice:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration 	<p>Mandats et fonctions en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de HASK-Flex (Ukraine)
Monsieur Lev Bleyzer	<p>Mandats et fonctions au cours de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration 	<p>Mandats et fonctions en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur général, membre du Comité d'investissement et associé fondateur de SigmaBleyzer - Administrateur de UKRN I New Capital Growth Co Limited (Chypre) - Administrateur de UKRN II New Capital Growth Co Limited (Chypre) - Administrateur de UKRN III New Capital Growth Co Limited (Chypre) - Administrateur de Yurga Holding Limited (Chypre) - Administrateur de Umlazi Holding Limited (Chypre) - Administrateur de Sorochan Holding Limited (Chypre) - Administrateur de Qizil Holding Limited (Chypre)

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

		<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Volia Limited (Chypre) - Administrateur de Aquorn Holding Limited (Chypre) - Administrateur de OISIW Limited (Chypre) - Administrateur de Elandia Holding Limited (Chypre) - Administrateur de Giacintoco Holding Limited (Chypre) - Administrateur de Wellaxo Investments Limited (Chypre) - Administrateur de Braeside Limited (Chypre) - Administrateur de SBF IV Cyprus Limited (Chypre) - Administrateur de Ostrella Limited (Chypre) - Administrateur de Konkur Investments Limited (Chypre) - Administrateur de Iviza Investments Limited (Chypre) - Administrateur de Bonza Bay Investments Limited (Chypre) - Administrateur de Ugeni Investments Limited (Chypre) - Administrateur de SigmaBleyzer Southeast European Fund IV CV (Pays-Bas) - Administrateur de SBF Southeast European Holdings BV (Pays-Bas) - Administrateur de SBV V Kaxakhstan BV (Pays-Bas) - Administrateur de SBV V Spring BV (Pays-Bas) - Administrateur de SBV V BV (Pays-Bas) - Administrateur de SBV V Joint Venture BV (Pays-Bas) - Administrateur de SBV Isle BV (Pays-Bas) - Administrateur de SBV IV Dairy BV (Pays-Bas) - Administrateur de SigmaBleyzer Investment Group LLC (Etats-Unis) - Administrateur de SBT GP VI LLC (Etats-Unis) - Administrateur de SBT Investment VI LLC (Etats-Unis) - Administrateur de SIGMA UGF-IV LLC (Etats-Unis) - Vice-Président de Sigma Ventures Inc (Etats-Unis) - Vice-Président de Sigma Advisors Inc (Etats-Unis) - Administrateur de Poltavaa Condited (Ukraine) - Administrateur de Sumatra LTD (Ukraine) - Administrateur de Covalact - Administrateur de Sigma Cayman III LTD (Cayman)
<p>Monsieur Neal Warren Sigda</p>	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration 	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du Comité d'examen des portefeuilles de SigmaBleyzer - Membre du Comité d'investissement et associé de SigmaBleyzer
<p>Monsieur Charles Beigheder</p>	<p><u>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil de surveillance Président du Directoire 	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de Gravitation SAS - Président d'Audacia SAS - Président de Greenalliance SAS - Président de Freeminds SAS - Président de Smart Yachting Company SAS - Président du Conseil de Surveillance de Dreamjet Participations SAS

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

		<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil de Surveillance de Dreamjet SASU - Membre du Conseil d'administration de Beijaflore - Membre du Conseil de Surveillance de Talmont Média SAS - Membre du Conseil de Surveillance de Televista SA - Membre du Comité de direction de Pharnext - Membre du Conseil d'administration de l'ESC Pau - Censeur de Voluntis - Membre du Conseil d'Orientation d'Euronext - Vice-Président du Conseil d'administration d'Electerre SAS <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DG de Power SA - Président de Génovation SAS - Membre du Conseil de Surveillance de Business Interactive - Membre du Conseil de Surveillance d'Austruy SA - Membre du Conseil d'administration de Gaz de Normandie SAS - Président de Poweo Pont-sur-Sambre Production SAS - Président de Poweo Baucaire SAS - Président de GreenAlliance SAS – Président du CA de Happytime SAS - Membre du CA de Quant SA
Monsieur Constantin Pellissier	<p><u>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance <p>Administrateur de UCD- Ukraine Céréales Développement SA</p>	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de Triple A Partners SPRL - Administrateur de GreenAlliance SAS - Administrateur de Quantam SA - Administrateur d'APEX International SAS - Administrateur de SBS SAS - Administrateur de Externalis SA <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de Gravitation SAS - Administrateur de Poweo - Membre du Comité de Surveillance d'AUDACIA SAS - Administrateur de ISF Sécurité 2008 SA, AUDACIA ISF 2014 SA et AUDACIA ISF 2015 SA
Monsieur Jean-Pascal Tranié	<p><u>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration 	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président d'Aloe Private Equity SAS - Membre du Conseil d'administration de CS Communication & Systèmes - Gérant de l'EURL Edenworld <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers</u></p>

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

		<p><u>exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration d'Aloe Energie SAS <p>Membre du Conseil de Surveillance d'Assystem Brime</p>
<p>Monsieur Charles Vilgrain</p>	<p><u>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur général délégué¹ - Représentant permanent d'AgroGeneration au sein UCD – Ukraine Céréales Développement (société liquidée) 	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <p>Néant</p> <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <p>Néant</p>
<p>Monsieur Guillaume James</p>	<p><u>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'administration 	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du CA de DreamJet Participations SAS - Membre du Comité de Surveillance d'Audacia SAS - Président de GCMI Corporate SAS <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <p>Membre du CA de Gaz de Normandie SAS</p>
<p>Monsieur Alain Mallart²</p>	<p><u>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration 	<p><u>Mandats et fonctions en cours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur délégué de Energipole Holding (Belgique) - Président du Conseil d'administration d'Externalis (Belgique) - Administrateur d'Energipole Environnement (Belgique) - Administrateur d'Energiserv (Belgique) - Administrateur de Vision IT Group représentant Externalis (Belgique) - Administrateur de Home Activity (Belgique) - Administrateur de Immo Activity (Belgique) - Administrateur de Neigimmo (Belgique) - Président de CCL (France) - Membre du comité stratégique de Gravitation SAS (France) - Administrateur d'Electerre (France) - Président de Green Alliance (France) - Membre du Codir d'Ojirel (France) - Membre du conseil d'administration d'Organa (France) - Administrateur d'IMALYS S.A. (Suisse) - Membre du Codir de Sita Espérance SAS (Dom-France) - Président d'AER SAS (Dom-France) - Président d'Energipole Caraïbes SAS (Dom-France) - Président de Wider (Dom-France) - Président d'Energipole Réunion SAS (Dom-France) - Membre du Codir de Belair Energy (Dom-France) - Membre du Conseil d'administration de Energipole Environnement International (Luxembourg) - Président de DCLM (République Sud Africaine)

¹ Il est précisé que Monsieur Charles Vilgrain a été nommé Directeur général délégué de la Société par décision du Conseil d'Administration en date du 11 octobre 2013. Ses fonctions en cette qualité ont cessé le 30 décembre 2014.

² Il est précisé que Monsieur Guillaume James et Monsieur Charles Vilgrain ont été nommés à titre provisoire par le Conseil d'administration le 13 mai 2014, en remplacement de Messieurs Franck Coste et Alain Mallart. Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 11 juillet 2014.

		<ul style="list-style-type: none"> - Président d'AMARAKA (République Sud Africaine) - Membre du Conseil d'administration de Deltagomma (Canada) - Membre du Conseil d'administration d'Energplast (Canada) <p><i>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président d'Ecocode SAS (Dom-France) - Membre du Conseil de surveillance de Laboratoire Bertin S.A. (France) - Membre du Codir de Power Alliance (Réunion)
Monsieur Franck Coste³	<p><i>Mandats et fonctions au cours de l'exercice clos :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration 	<p><i>Mandats et fonctions en cours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général Adjoint de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA <p><i>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de la SAS CHAMP' ENERGIE - Président de la SAS MAFERME - Représentant Permanent de la SAS COMPAS, Présidente de la SAS COMPAGRI - Représentant Permanent de la SAS FICOMPAS, Présidente de la SAS COMPAS - Représentant Permanent de la SAS COMPAS, Présidente de la SAS MINJARD - Directeur Général de la SAS FiCompas <p>Membre du Comité de Direction de la SAS VIVESCIA Marchés</p>

4.4 Rémunération et avantages en nature des membres du conseil d'administration et de la direction générale

L'Assemblée générale des actionnaires d'AgroGeneration n'a jamais alloué de jetons de présence ni aucune autre rémunération aux membres conseil d'administration.

Rémunération des membres de la direction générale

La rémunération des membres de la Direction générale est fixée par le Conseil d'administration après avis du Comité des rémunérations.

La rémunération variable du Directeur général et du Directeur général délégué est proposé par le comité de rémunération sur la base de critère financier (un « Niveau de trésorerie nette disponible » et un « Niveau de résultat opérationnel »).

Rémunération et autres avantages de John Shmorhun

- Au 31 décembre 2014 :
 - Rémunération annuelle fixe de 318 000 euros ;
 - Rémunération variable de 100 000 dollars (92 205 euros⁴) ;
 - Plan d'intéressement.

³ Même commentaire.

⁴ Taux de conversion au 27/04/2015 : 1 EUR = 1.08454 USD

- Au 31 décembre 2013 :
 - Rémunération annuelle fixe de 318 000 euros ;
 - Rémunération variable de 100 000 dollars (92 205 euros).

Rémunération et autres avantages de Charles Vilgrain

- Au 31 décembre 2014 :
 - Rémunération annuelle fixe de 150 000 euros ;
 - Rémunération variable de 60 000 euros (prime d'expatriation) ;
 - Plan d'intéressement ;
 - Attribution de 950 euros par mois pour la location d'un véhicule de fonction.
- Au 31 décembre 2013 :
 - Rémunération annuelle fixe de 150 000 euros ;
 - Rémunération variable de 100 000 euros

Charles Vilgrain a aussi bénéficié des avantages suivants : contrat de couverture sociale, stock-options et BSPCE.

Synthèse :

Une synthèse des rémunérations et avantages en nature (en euros) des membres de la Direction générale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et au titre de leur contrat de travail respectif est présentée dans le tableau ci-après :

	31 décembre 2013		31 décembre 2014	
	Dus	Versés	Dus	Versés
A John Shmorhun				
Rémunération fixe	318 000	318 000	318 000	318 000
Rémunération variable	92 205	0	92 205	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
Autres éléments de rémunération	0	0		
Total	410 205	318 000	410 205	318 000
A Charles Vilgrain*				
Rémunération fixe	150 000	150 000	150 000	150 000

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

Rémunération variable	100 000	100 000	60 000	60 000
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
Autres éléments de rémunération	11 400	11 400	5 700	5 700
Total	261 400	261 400	215 700	215 700

*A la date du présent Rapport de gestion, M. Charles Vilgrain n'est plus Directeur général délégué ni employé de la Société

4.5 Informations relatives aux transactions réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes assimilées

Conformément à l'article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, il est précisé qu'aucune opération mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier n'a été réalisée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

5. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL D'AGROGENERATION

Le capital social est fixé au 31 décembre 2014 à la somme de 4.618.096,40 euros. Il est divisé en 92.361.928 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euros.

5.1 Répartition du capital

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales, ainsi que l'identité d'autres actionnaires :

Actionnaires	Au 31/12/2012		Avant le 11/10/2013		Au 11/10/2013 ⁽²⁾		Au 31/12/2013		Au 31/12/2014	
	Nombre d'actions	%DD V et capital	Nombre d'actions	%DD V et capital	Nombre d'actions	%DD V et capital	Nombre d'actions	Nombre d'actions	Nombre d'actions	%DD V et capital
Konkur Investments Ltd	-	-	-	-	57 264	62,00	57 264	62,00	57 264	62,00%
GreenAlliance	6 214 215	17,7	6 214 215	17,7	6 214 215	6,73%	6 214 215	6,73%	6 214 215	6,73%
Gravitation	4 099 302	11,6	4 099 302	11,6	4 099 302	4,44%	4 099 302	4,44%	4 099 302	4,44%
Aloe Environment Fund II	5 147 191	14,6	5 147 191	14,6	5 147 191	5,57%	5 147 191	5,57%	5 147 191	5,57%
Vivescia (ex-Champagne Céréales)	2 777 778	7,91	2 777 778	7,91	2 777 778	3,01%	2 777 778	3,01%	2 777 778	3,01%
Cordial Consulting Ltd ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	182 057	0,20%	349 116	0,38%
Public ⁽¹⁾	16 859 048	48,0	16 859 048	48,0	16 859 048	18,25	16 676 991	18,06	16 509 932	17,88%
Total	35 097 534	100	35 097 534	100	92 361 928	100%			92 361 928	100.00%

(1) La détention du public correspond à la part du flottant et à celle détenue par certains anciens salariés.

(2) Date de l'apport de titre d'Harmelia.

Les principaux actionnaires de la Société sont les suivants :

- **Konkur Investments Limited** est une société de droit chypriote détenue à 80% par la société Ostrella Limited. La société Ostrella Limited est une participation du fond d'investissement SigmaBleyzer Southeast European Fund IV géré par la société de

gestion de droit américain SigmaBleyzer LLC.

- Charles Beigbeder détient 80% de **Gravitation** qui détient 50% de **GreenAlliance** en partenariat avec Energipole, holding d'Alain Mallart, qui détient les autres 50%. Gravitation est devenu actionnaire en direct d'AgroGeneration suite à une opération de reclassement intra-groupe avec GreenAlliance.
- **Aloe Private Equity** : gestion de fonds d'investissement dédiés aux sociétés dont le développement à l'échelle mondiale prend en compte les besoins économiques, environnementaux et sociaux futurs
- **Vivescia (ex Champagne Céréales)** : une des principales coopératives céréalières en France
- **Cordial Consulting Ltd** : Les actions de Cordial sont détenues par Pierre Danon.

5.2 Informations relatives aux opérations effectuées par la Société sur les titres émis

La Société a mis en place depuis le 1er mars 2010, via un intermédiaire financier spécialisé, un contrat de liquidité portant sur les transactions concernant le titre AgroGeneration sur le marché NYSE-Alternext de NYSE-Euronext. Ce contrat se conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'AMF par décision du 11 septembre 2006.

La Société a affecté à ce compte de liquidité la somme totale de 800 000 euros en 2014, soit le même montant qu'en 2013. Au cours de l'exercice, 345 000 titres ont été achetés au prix moyen de 0,89 euro et 269 000 titres ont été vendus au prix moyen de 1 euro.

Au 31 décembre 2014, la situation du contrat était la suivante :

- 496 816 actions (soit 0,54% du capital) valorisées pour un montant de 227 116 euros(0,46 euros par actions) étaient auto-détenues par AgroGeneration SA ;
- les liquidités disponibles au titre de ce contrat se montaient à 114 515 euros.

5.3 Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2014, Monsieur Charles Vilgrain détient directement 480 000 actions de la Société représentant 0,5% du capital et des droits de vote de la Société et 410 000 stock-options.

5.4 Cours de bourse

A la clôture de l'exercice, l'action AgroGeneration cotait 0,43 euros⁵.

5.5 Délégation d'augmentation du capital

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7 du Code de commerce, vous trouverez ci-joint en **Annexe 3** un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

*

* *

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Paris, le 30 avril 2015

Michael Bleyzer

Président du conseil d'administration

AgroGeneration

⁵ Source Boursorama

ANNEXE 1 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Au 31 décembre 2014, AgroGeneration détient les filiales décrites ci-dessous :

	Name	Conso name	Registered office	Activity	31 December 2014	31 December 2013
					% of interest	% of interest
1	AgroGeneration	AgroGeneration	Paris - France	Group Holding	Consolidating Entity	Consolidating entity
2	Marrimore Holdings Ltd	Marrimore	Nicosia - Cyprus	Holding company	100%	100%
3	Haberly Properties Ltd	Haberly	Nicosia - Cyprus	Holding company	100%	100%
4	Harmelia Investments Limited	Harmelia	Nicosia - Cyprus	Holding company	100%	100%
5	Zeanovi Limited	Zeanovi	Nicosia - Cyprus	Holding company	100%	100%
6	Wellaxo Investments Limited	Wellaxo	Nicosia - Cyprus	Holding company	100%	100%
7	Azent Limited Company	Azent	Nicosia - Cyprus	Holding company	100%	100%
8	Zito Investments Limited	Zito	Nicosia - Cyprus	Holding company	100%	100%
9	AgerAustral*	AgerAustral	Buenos Aires - Argentine	Agricultural producer	-	100%
10	UCD Ukraine	UCD UA	Kiev - Ukraine	Service operating company	100%	100%
11	LLC Agro NovaNyva	ANN	Kiev - Ukraine	Service operating company	100%	100%
12	Agrofuel Ukraine	Agrofuel	Kiev - Ukraine	Trading company	100%	100%
13	AFT-Agro	AFT	Kiev - Ukraine	Agricultural producer	100%	-
14	Agroziom	AGZ	Sumy - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
15	Vinal Agro	VKD	Lviv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
16	Knyazhi Lany (VKL)	VZL	Lviv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
17	Zborivski Lany (VZB)	VZL	Ternopol - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
18	Agrodruztvo Jervisovice Ukraine	AJU	Ternopol - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
19	Lishchynske	VLV	Zhitomir - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
20	TOV CF Leschin**	VLV	Zhitomir - Ukraine	Agricultural producer	-	100%
21	Vidrodzhennya	VZH	Zhitomir - Ukraine	Service operating company	100%	100%
22	Agro-Vilshanka**	AgroVylshyanka	Zhitomir - Ukraine	Transport company	-	100%
23	Agro Fund Terestchenko	AFT	Zhitomir - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
24	APK Novy Stil LLC	NST	Kharkiv - Ukraine	Service operating company	100%	100%
25	APK Donets LLC	DON	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
26	Burlukskoje PC	BUR	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
27	Zachepilovskoje LLC	ZACH	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
28	AF Barvenkovskaya LLC	BAR	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
29	APK Ukraina Nova LLC	APK	Kharkiv - Ukraine	Service operating company	100%	100%
30	AF Podoljevskaja LLC	POD	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
31	FG Podoljevskaja	POD	Kharkiv - Ukraine	Service operating company	100%	100%
32	AF Ukraina Nova LLC	UNA	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
33	Lan LLC	LAN	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
34	Vybor LLC	VYB	Kharkiv - Ukraine	Agricultural producer	100%	100%
35	Harmelia Trading LLC	HAR	Kharkiv - Ukraine	Trading company	100%	100%
36	Agro Dom Plus	AgroDom	Kharkiv - Ukraine	Service operating company	100%	100%
37	Register LLC***	Register	Kharkiv - Ukraine	Service operating company	100%	-

* le 11 juin 2014, le Groupe a annoncé la vente de sa société d'exploitation AgerAustral en Argentine ; le montant de la transaction s'est élevé à 1,850 millions d'USD (voir note 2.3);

** Agro-Vilshanka a été liquidée le 31 décembre 2014

*** au second semestre 2014, Register LLC a été acquis par le Groupe et, par conséquent, est devenue une filiale d'AgroGeneration.

**ANNEXE 2 - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

(Article R. 225-102, al. 2 du Code de commerce)

	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	1 429 477	1 754 513	1 754 877	4 618 096,40	4 618 096,40
Nombre d'actions émises	28 589 532	35 090 252	35 097 534	92 361 928	92 361 928
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations	1 463 414	1 463 414	1 463 414		
- par droit de souscription	1 336 320	2 019 153	2 649 373	4 820 641	4 770 641
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires (H.T)	309 765	6 545 339	14 922 447	17 171 583	12 517 000
Résultat net avant impôt, amortissement et provisions	(3 508 466)	(1 737 449)	(2 847 599)	(4 669 530)	(8 801 200)
Charge fiscale	-	-	-	-	
Résultat net après impôt, amortissement et provisions	(3 570 228)	(1 950 115)	(3 325 516)	(8 917 668)	(7 890 306)
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	-	-	-	- 0	- 0
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-	-	-	- 0	- 0
Dividendes versé à chaque action					

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

Personnel					
Effectif moyen des salariés	7	6	7	6	2
Montant de la masse salariale	520 434	887 426	798 522	647 208	336 150
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc., œuvres)	240 399	394 049	326 478	245 658	136 563

ANNEXE 3 - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

(ARTICLE L. 225-100 al. 7 du Code de commerce)

Points	Titres Concernés	Assemblée ayant consentie la délégation	Durée de l'autorisation	Mise en oeuvre
1	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par une émission d'actions en une seule fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur d'une personne dénommée, pour un montant nominal maximal de 2.139.328,55 euros	11 octobre 2013 5 ^{ème} résolution	18 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
2	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise, conformément à l'Article L. 225-129-6 du Code du commerce et à l'Article L. 3332-1 du Code du travail, pour un montant nominal maximal de 3% du capital social au jour de la décision d'émission	11 octobre 2013 6 ^{ème} résolution	18 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
3	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue de procéder à une réduction de capital par annulation, en une ou plusieurs fois, des actions de la société auto-détenues par suite du rachat de la société de ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social par périodes de 24 mois, et réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris, à concurrence de 10% du capital annulé, sur la réserve légale	11 octobre 2013 7 ^{ème} résolution	24 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
4	Délégation de compétence au conseil d'administration, en vue de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximal de 11.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des obligations dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	11 juillet 2014 7 ^{ème} résolution	26 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

Points	Titres Concernés	Assemblée ayant consentie la délégation	Durée de l'autorisation	Mise en oeuvre
5	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, en vue de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, pour un montant nominal maximal de 11.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	11 juillet 2014 8 ^{ème} résolution	26 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
6	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximal de 11.000.000 euros, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000 euros par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier (c'est-à-dire une offre (i) aux personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour le comptes de tiers ou (ii) à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, sous réserve que ces investisseurs agissent pour compte propre)	11 juillet 2014 9 ^{ème} résolution	26 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
7	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre d'action ou de valeurs mobilières à émettre dans le cadre de toute émission réalisée en application des 7 ^{ème} , 8 ^{ème} et 9 ^{ème} résolution en cas de demande excédentaire au même prix que celui retenu pour l'émission initiale dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable au jour de l'émission (dans le délai de 30 jours à compter de la souscription et dans la limite de 15% de l'émission initiale)	11 juillet 2014 10 ^{ème} résolution	26 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
8	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, d'apport ou de fusion ou toutes autres sommes dont la capitalisation serait légalement admise, sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou élévation de la valeur nominale des actions, pour un montant nominal maximal de 11.000.000 euros	11 juillet 2014 12 ^{ème} résolution	26 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

Points	Titres Concernés	Assemblée ayant consentie la délégation	Durée de l'autorisation	Mise en oeuvre
9	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie d'investisseurs (i.e., (i) investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs que ce soit des personnes physiques ou morales ou des OPCVM, et (ii) investissant chacun pour un montant unitaire de souscription supérieur à 25.000 euros pour une personne morale ou un fonds et à 5.000 euros pour une personne physique) pour un montant nominal maximal de 11.000.000 euros, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créances dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000 euros ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	11 juillet 2014 13 ^{ème} résolution	18 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
10	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, en vue d'émettre et d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des membres du personnel parmi les salariés et éventuellement les mandataires sociaux de la société ou groupements qui lui sont liés, pour une valeur nominale maximale de 10% du capital social au jour de la mise en œuvre de la délégation.	11 juillet 2014 14 ^{ème} résolution	38 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014
11	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, en vue d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des (i) personnes morales ou physiques, françaises ou étrangères, liées à la société ou à l'une de ses sociétés affiliées par un contrat de consulting ou un contrat commercial, (ii) actionnaires, dirigeants ou salariés de ces personnes dans le cas des personnes morales, et (iii) dirigeants ou salariés de la société ou de ses filiales ne remplissant pas les conditions légales nécessaires à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, pour une valeur nominale maximale de 5% du capital social au jour de la mise en œuvre de la délégation.	11 juillet 2014 15 ^{ème} résolution	18 mois	Délégation non mise en œuvre en 2014

RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2014

Points	Titres Concernés	Assemblée ayant consentie la délégation	Durée de l'autorisation	Mise en oeuvre
12	Autorisation donnée au conseil d'administration pour annuler, en une ou plusieurs fois, selon les modalités, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, tout ou partie des actions que la Société détient ou pourrait détenir par suite d'achats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10% du capital social constaté au moment de la décision d'annulation	5 février 2015 2 ^{ème} résolution	18 mois	Délégation non mise en oeuvre
13	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximal de 11.000.000 euros (ou sa contre-valeur), par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance dont le montant nominal ne pourra excéder 80.000.000 euros (ou sa contre-valeur)	5 février 2015 3 ^{ème} résolution	18 mois	Emission d'OSRANE pour un montant nominal maximum de 67 516 000 euros (décision du Conseil d'Administration du 26 février 2015)
14	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue de procéder à une émission de bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de Konkur Investments Limited, limité à 10 % du capital social avec un prix d'exercice situé entre 0,1 euro et 2,5 euros.	5 février 2015 6 ^{ème} résolution	18 mois	Délégation non mise en oeuvre